[_] Industriel [X] Professionnel [X] Consommation



MTN PRO CHALK WATER BASED



Version: 1 Date d'établisement: 24/11/2017 Date d'impression: 24/11/2017

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE

MTN PRO CHALK WATER BASED IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Code: EX00W9011C

UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES ET DÉCONSEILLÉES: 1.2

Utilisations prévues (principales fonctions techniques):

Peinture.

Secteurs d'utilisation:

Utilisations professionnelles (SU22).

Utilisations par des consommateurs (SU21).

Utilisations déconseillées

Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précedemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.

Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Sans restriction

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: 1.3

MONTANA COLORS, S.L.

Pol. Ind. Plà de les Vives - c/An aïs Nin 6 - 08295 Sant Vicenç de Castellet (Barcelona) ESPAÑA

Téléphone: +34 93 8332760 - Fax: +34 93 8332761 - www.montanacolors.com

Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:

e-mail: msds@ montanacolors.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE: +34 93 8332787 (9:00-17:00 h.) (heures ouvrables)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

tion selon le Règlement (UE) nº 1272/2008~1221/2015 (CLP):

DANGER: Flam. Aerosol 1:H222+H229

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
Physico-chimique:	Flam. Aerosol 1:H222+H229	Cat.1	-	-	-
Santé humaine: Non classé					
Environnement: Non classé					

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieur à la valeur maximale indiquée.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:



Le produit est étiqueté avec la mention d'arvetissement DANGER en accord avec le Réglement (UE) nº 1272/2008~1221/2015 (CLP)

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H229

Conseils de prudence: P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source P210

d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P211

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les aérosols. P271-P260d P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. P501a Indications additionelles:

Aucune.

Substances qui contribuent à la classification:

Aucun en pourcentage égal ou supérieur à la limite pour être inclus dans l'etiquette.

2.3

Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:

Autres dangers physico-chimiques: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange potenciellement inflammable ou explosif.

Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: Une exposition prolongée à des vapeurs peut provoquer somnolence passagère. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.

Autres effets néfastes pour l'environnement: Ne contient pas de substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.



MTN PRO CHALK WATER BASED

Code: EX00W9011C



SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:

Non applicable (mélange).

3.2 <u>MÉLANGES</u>:

Ce produit-ci est un mélange. Description chimique:

Aérosol.

⊗

COMPOSANTS DANGEREUX:

Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

30 < 40 % Éther méthylique

CAS: 115-10-6 , EC: 204-065-8 REACH: 01-2119472128-37 CLP: Danger: Flam. Gas 1:H220 | Press. Gas:H280

Indice nr. 603-019-00-8 < REACH

20 < 25 % Alcool éthylique CAS: 64-17-5 , EC: 200-578-6

CLP: Danger: Flam. Liq. 2:H225 | Eye Irrit. 2:H319

REACH: 01-2119457610-43

Indice nr. 603-002-00-5 < REACH

Impuretés:

⟨७⟨!⟩

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

Stabilisateurs:

Aucun

Référence à d'autres sections:

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):

Liste mise à jour par l'ECHA sur 07/07/2017.

Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Aucune

Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Aucune

SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OU TRÉS PERSISTANTS ET TRÉS BIOACCUMULABLES (VPVB):

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.



Code: EX00W9011C



SECTION 4: PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS: 4.1



Les symptômes peuvent apparaître aprés l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
Inhalation:	Habituellement il ne produit pas de symptômes.	S´il y a des symptômes, porter la victime en plein air.
Peau:	En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.	Oter les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants.
Yeux:	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant, en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin.
Ingestion:	Par ingestion en grandes quantités, peut ocasioner des malaises gastrointestinaux.	En cas d'ingestion, demander l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:

Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11

INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ETTRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

Information pour le médecin: Le traitement doit se diriger au control des symptômes et des conditions cliniques du patient. Antidotes et contre-indications: Il n'est pas connu un antidote spécifique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

4.3

Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves utiliser aussi de la mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction: jet direct d'eau. Le jet d'eau direct peut ne pas être efficace pour éteindre l'incendie, étant donné que le feu peut se propager.

DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE: 5.2

Se décompose sous l'action de la chaleur intense. Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 **CONSEILS AUX POMPIERS:**

Équipements de protection particuliers: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.

Autres recommandations: Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE: 6.1

Éliminer les possibles sources d'ignition et, s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 <u>MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:</u>

Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Éviter l'emploi de solvants. Garder les restes dans un conteneur fermé.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1.

Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7.

Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



Code: EX00W9011C



SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: 7.1

Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.

Recommandations générales

Éviter tout genre de déversement ou fuite.

Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même

après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer.

-35* °C Température auto-inflammation

296* °C 3.3* - 23.2 % Volume 25°C - Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité/explosivité

Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'application et séchage. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Éviter l'application du produit directement sur des personnes, animaux, plantes ou aliments. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:

Il n'est pas consideré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.

CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS: 7.2

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.

Classe de magasin D'après les dispositions en vigueur.

Temps de stockage 24. mois

min: 5. °C, max: 50. °C (recommandé). Températures

Matières incompatibles:

Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.

Type d'emballage

Selon réglementations en vigueur.

Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:

Non applicable.

7.3 <u>UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRE S:</u>

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



MTN PRO CHALK WATER BASED

Code: FX00W9011C



SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipe de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Réference doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

<u>LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE)</u>

INRS 2012 (ED 984) (Decret 2012-746) (France, 2012)	<u>An</u>	<u>VME</u>		<u>VLCT</u>		<u>Observations</u>	<u>Table</u>
		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3		MP nr.
Éther méthylique	2004	1000.	1920.	-	-		
Alcool éthylique	1982	1000.	1900.	5000.	9500.		84

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition courtterme, MP - Maladie Professionelle.

VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est consideré comme sûr, derivée de donné es toxicologiques selon directrices specifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une determinée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considerées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

		<u> </u>	
Niveau dérivé sans effet, travailleurs: - Efects systémiques, aiguë et chroniques: Éther méthylique Alcool éthylique	DNEL Inhalation	DNEL Cutanée	DNEL Oral
	mg/m3	mg/kg bw/d	mg/kg bw/d
	- (a) 1894. (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
	s/r (a) 950. (c)	s/r (a) 343. (c)	- (a) - (c)
Niveau dérivé sans effet, travailleurs: - Effets locaux, aiguë et chroniques: Éther méthylique Alcool éthylique	DNEL Inhalation	DNEL Cutanée	DNEL Yeux
	mg/m3	mg/cm2	mg/cm2
	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
	1900. (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	- (a) - (c)
Niveau dérivé sans effet, population générale: - Efects systémiques, aiguë et chroniques: Éther méthylique Alcool éthylique	DNEL Inhalation	DNEL Cutanée	DNEL Oral
	mg/m3	mg/kg bw/d	mg/kg bw/d
	- (a) 471. (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
	s/r (a) 114. (c)	s/r (a) 206. (c)	s/r (a) 87.0 (c)
Niveau dérivé sans effet, population générale: - Effets locaux, aiguë et chroniques: Éther méthylique Alcool éthylique	DNEL Inhalation	DNEL Cutanée	DNEL Yeux
	mg/m3	mg/cm2	mg/cm2
	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
	950. (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	- (a) - (c)

- (a) Aiguë, exposition à court terme, (c) Chronique, exposition prolongée ou répétée.
- (-) DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).
- s/r DNEL non derivé (pas de risque identifié).

CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

Concentration prévisible sans effet, organismes aquatiques: - Eau douce, marin et déversements intermitentes: Éther méthylique Alcool éthylique	PNEC Eau douce mg/l 0.155 0.960	PNEC Marin mg/l 0.0160 0.790	PNEC Intermittent mg/l 1.55 2.75
- Usines traitement des eaux usées (STP) et sédiments dans l'eau douce et marine: Éther méthylique Alcool éthylique	PNEC STP mg/l 160. 580.	PNEC Sédiments mg/kg dry weight 0.681 3.60	PNEC Sédiments mg/kg dry weight 0.0690 2.90
Concentration prévisible sans effet, organismes terrestres: - Air, sol et éffets pour des préd ateurs et pour l'homme: Éther méthylique Alcool éthylique	PNEC Air mg/m3 -	PNEC Sol mg/kg dry weight 0.0450 0.630	PNEC Oral mg/kg bw/d - 720.

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).





CONTRÔLES D'EXPOSITION: 8.2

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:





Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en-déssous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

Protection respiratoire: Éviter l'inhalation de vapeurs.

Protection des yeux et du visage: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'éau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. Protection des mains et de la peau: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Directive 89/686/CEE~96/58/CE:

Comme mésure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambient de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la categorie, la norme CEN, etc..), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

	<u> </u>
Masque:	Masque avec des filtres combinées, adéquates pour gaz, vapeurs et particules (EN14387/EN143). Classe 1: capacité baisse jusqu'a 1000 ppm, Classe 2: capacité moyenne jusqu'a 5000 ppm, Classe 3: capacité haute jusqu'a 10000 ppm. Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, selon les spécifications du fabricant des filtres.
Lunettes:	Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles regulières conformément aux instructions du fabricant.
Écran facial:	Non.
Gants:	Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Il y à plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison:	Non.

Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau:
- Loi de gestion de l'eau:
- Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE.

Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter si possible l'émission de solvants à l'atmosphère, ne pulvérisant pas plus du strictement nécesaire.

COV (installations industrielles): Si le produit est utilisé dans une installation industrielle, il faut vérifier si est applicable d'après la Directive 2010/75/CE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains activités et installations: Solvants: 53.6% Poids, COV (livraison): 53.6% Poids, COV: 27.8% C (exprime comme carbone), Poids Moléculaire (moyen): 47.2, Nombre d'atoms de C (moyen): 2.0.



Code: EX00W9011C



SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:

Aspect

État physique - Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Non disponible (mélange).

Valeur pH рΗ

Non disponible Changement d'état

Point de fusion Non applicable (mélange). - Point initial d'ébullition Non applicable

Densité

- Densité de vapeur Non disponible

Densité relative 0.898* à 20/4°C Relative eau Stabilité

Température décomposition Non disponible (impossibilité technique d'obtenir les données).

Viscosité: Viscosité (temps écoulement)

Non applicable Volatilité: Taux d'évaporation Non applicable - Tension de vapeur Non disponible

Solubilité(s)

- Solubilité dans l'eau: Immiscible Liposolubilité Non applicable

Inflammabilité: Point d'éclair

-35* °C 3.3* - 23.2 % Volume 25°C 296* °C Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité/explosivité

Température auto-inflammation

Propriétés explosives

Les vapeurs peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui peuvent s'enflammer ou exploser en présence d'une source d'ignition.

Propriétés comburantes Non classé comme produit comburant.

*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.

9.2 **AUTRES INFORMATIONS:**

Chaleur de combustion 4549* Kcal/kg Non volatiles 22.5 % Poids COV (livraison) 53.6 % Poids COV (livraison)

Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche techniche correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement,

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ 10.1 Corrossion pour les métaux: Il n'est pas corrosif pour les métaux.

Proprietés pyrophoriques: In n'est pas pyrophorique.

STABILITÉ CHIMIQUE: 10.2

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides.

10.4 **CONDITIONS À ÉVITER**

<u>Chaleur:</u> Tenir éloigné des sources de chaleur. <u>Lumière:</u> Éviter l'incidence directe de radiation solaire.

Air: Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, maisil est recommandé ne pas laisser des récipients ou verts.

Pression: Irrélevant.

Chocs: Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:

Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: 10.6

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de nitrogène.



Code: EX00W9011C



SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) nº 1272/2008~1221/2015 (CLP).

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES: 11.1

TOXICITÉ AIGUË:

Dosages et concentrations letales DL50 (OECD 401) DL50 (OECD 402) CL50 (OECD 403) de composants individuels : mg/m3.4h inhalation mg/kg oral mg/kg cutanée Éther méthylique >100000 Rat Alcool éthylique > 20000. Lapin > 20000. 10470. Rat Rat

Do<u>se sans effet observé</u>

Non disponible

Dose minimale avec effect observé

Non disponible

| INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Toxicité aiguë:

Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou rétardées
Inhalation: Non classé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n´est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
Cutanée: Non classé	ATE > 2000 mg/kg	-	Il n´est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
Oculaire: Non classé	Non disponible	-	Il n´est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).
Ingestion: Non classé	ATE > 5000 mg/kg	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou rétardées
Corrossivité/irritation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
Corrossivité/irritation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Lésions/irritation oculaire graves:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant grave par contact avec les yeux (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
Sensibilisation respiratoire: Non classé	-	-	Il n´est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
Sensibilisation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutanée (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

DANGER PAR ASPIRATION:

cibles Cat.	Principaux effets, aigus et/ou rétardées
-	Non applicable.
	s cibles Cat.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répetée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

EFFETS CMR:

Effets cancérigènes: N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

Génotoxicité: N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas perjudiciable pour la fertilité. N'est pas pejudiciable pour le developpement du foetus.

Effets via l'allaitement: Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.



MTN PRO CHALK WATER BASED



EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition: Peut s'absorber par inhalation de la vapeur, à travers la peau et par ingestion.

Exposition à court terme: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Par ingestion, peut causer des irritations dans la gorge; d'autres effets peuvent être les mêmes que celles décrites pour l'exposition à des vapeurs.

Exposition prolongée ou répétée: Le contact répété ou prolongé peut provoquer l'élimination de la graisse naturelle de la peau, donnant comme résultat dermatite de contact non alèrgique et absortion à travers la peau.

EFFETS INTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LA TOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DISTRIBUTION:

Absorption percutanée: Non disponible.

Toxicocinétique basique: Non disponible.

AUTRES INFORMATIONS:

Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) nº 1272/2008~1221/2015 (CLP).

12.1	TOXICITÉ:	- ()-		
	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique de composants individuels : Éther méthylique Alcool éthylique	CL50 (OECD 203) mg/l.96heures 4100. Poissons 14200. Poissons	CE50 (OECD 202) mg/l.48heures 4400. Daphnie 5012. Daphnie	CE50 (OECD 201) mg/L72heures 275. Algues
	Concentration sans effet observé Non disponible Concentration minimale avec effet observé Non disponible			
12.2	PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Non disponible.			
	Biodegradation aérobique de composants individuels : Éther méthylique Alcool éthylique	DQO mgO2/g 1041. 1990.	%DBO/DQO 5 days 14 days 28 days ~ 1. ~ 3. ~ 5. ~ 74. ~ 95. ~ 99.	Biodegradabilité Non facile Facile
12.3	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: Non disponible.			
	Bioaccumulation de composants individuels : Éther méthylique Alcool éthylique	0.0700 -0.310	BCF L/kg 1.7 (calculée) 3.2 (calculée)	Potenciel Non disponible Non disponible
12.4	MOBILITÉ DANS LE SOL: Non disponible.			
12.5	RÉSULTATS DE L'EVALUATION PBT ET MPMB: Annexe XIII du Règ Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.	lement (CE) nr. 1907/2006:		
12.6	AUTRES EFFETS NOCIFS: Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Non disponible. Potentiel de formation photochimique d'ozone: Non disponible. Potentiel de réchauffement climatique: En cas d'incendie ou d'incinéra Potentiel de perturbation du système endocrinien: Non disponible.	tion dégage du CO2.		
SECTIO	DN 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÈLIMINATION			

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: Directive 2008/98/CE~Réglement (UE) nº 1357/2014:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Élimination d'emballages souillés: Directive 94/62/CE~2005/20/CE, Décision 2000/532/CE~2014/955/UE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit. Avant d'éliminer l'emballage, s'assurer qu'il soit tout à fait vide.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Selon les réglementations locales. Ne pas incinérer des récipients fermés.



Code: EX00W9011C



SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU: 1950 14.1

NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES: 14.2

AÉROSOLS

CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT ET GROUPE D'EMBALLAGE: 14.3

14.4

14.7

Transport par route (ADR 2017) et Transport par chemin de fer (RID 2017):

- Classe: 2 - Groupe d'emballage: Code de classification: Code de restriction en tunnels: (D)

Catégorie de transport: 2, max. ADR 1.1.3.6. 333 L

Quantités limitées: LQ2 (voir exémptions totales ADR 3.4)

- Document pour le transport: Fiche de route. - Consignes écrites: ADR 5.4.3.4

Transport voie maritime (IMDG 37-14):

Classe: 2 (2.1) Groupe d'emballage: - Fiche de Sécurité (FS): F-D,S-U - Guide soins médicaux d'urgence: 620* - Polluant marin: Non.

- Document pour le transport: Connaissance d'embarquement.

Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2016):

2 (2.1) Classe

- Groupe d'emballage:

- Document pour le transport: Lettre de transport aérien.

Transport par voies de navigation intérieures (ADN):

Non disponible.

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non applicable (non classé comme dangereux pour l'environnement).

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:

S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécure. Assurer une ventilation adéquate.

TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ETAU REVUEIL IBC: Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉ CURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT: 15.1

Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérés tout au long de cette fiche de donnés de sécurité.

Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation: Voir la section 1.2

Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III): Voir la section 7.2

Avertissement tactile de danger: Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

Protection de sécurité por des enfants: Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

<u>-égislation spécifique sur les aérosols</u>

Applicable d'après la Directive 75/324/CEE, 2013/10/UE, sur les générateurs d'aérosols et la Directive 87/404/CEE, sur les récipients sous pression simples.

AUTRES LÉGISLATIONS:

Voir le Tableau nr. 84 'Affections engendrées par les solvants organiques à usage professionnel' (France).

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:

Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (REACH)

Selon le Règlement (CE) nr. 1907/2006 et le Règlement (UE) nr. 2015/830



MTN PRO CHALK WATER BASED

Code: EX00W9011C



Date d'établisement: 24/11/2017 Page 11 / 11

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE Á LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:

fentions de danger en accord le Réglement (UE) nº 1272/2008~1221/2015 (CLP), Annexe III:

H220 Gaz extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H280 Contient un gaz sous pression: peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionels, afin de faciliter la compréhension et l'interpretation des fiches de donnés de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, http://echa.europa.eu/
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, http://eur-lex.europa.eu/
- · Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).
- Valeurs limites d'exposition profesionelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).
- Accord européen concernant le transport des merchandises dangereuses par route, (ADR 2017).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 37-14 (IMO, 2014).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Réglément concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- · GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- · EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- · ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des merchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

<u>ÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:</u>

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2015/830.

HISTOIRE: Date d'établisement: Version: 1 24/11/2017

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.